

I. Introduction

Le présent document étudie brièvement certaines des incidences de l'expansion, de par le monde, des programmes nucléo-énergétiques ainsi que les méthodes de contrôle, ou garanties, élaborées au cours des ans par la communauté internationale afin de s'assurer que l'énergie d'origine nucléaire ne soit utilisée qu'à des fins pacifiques. Le présent document tente de s'attacher tout particulièrement à l'évolution de la politique canadienne concernant les garanties.¹

II. Le contexte

La croissance de l'énergie d'origine nucléaire

D'ici l'an 2000, les besoins mondiaux en matière d'énergie auront probablement plus que quintuplé. Cette progression prévue de la demande serait directement reliée à l'accroissement de la population mondiale (elle devrait doubler au cours des vingt-cinq prochaines années) et aux élévations attendues du niveau de vie, entraînant, par habitant, un plus fort volume de consommation de l'énergie. Il est fort possible que les extrapolations actuelles au sujet de l'utilisation de l'énergie se révèlent exagérées, étant donné les restrictions économiques et les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie. On estime toutefois qu'il se consommera entre 1970 et 2000 autant d'énergie qu'il s'en est consommé au cours des vingt derniers siècles.

La demande d'électricité, la forme d'énergie la plus polyvalente, croît encore plus vite que celle des autres formes d'énergie. On s'attend qu'elle double tous les dix ans, et ce, pendant plusieurs décennies à venir. A l'heure actuelle, les combustibles fossiles répondent largement à la demande d'énergie électrique, en partie comblée par l'énergie hydro-électrique. A mesure que l'exploitation des ressources hydro-électriques de nombreux pays atteindra son point

¹ Le présent document a été rédigé par le ministère des Affaires étrangères avec l'avis des autres ministères et organismes intéressés, dont l'Énergie atomique du Canada, Limitée, la Commission de contrôle de l'énergie atomique, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.